

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 78 (2016)

Heft: 1

Rubrik: ASETA

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 05.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



BE

Renouveau

Une ambiance de renouveau a régné lors de la 88^e Assemblée générale de la BVLT au Gasthof Schönbühl.

Dominik Senn

Récemment élu conseiller national, Werner Salzmann, le nouveau président de l'ASETA, a vivement critiqué la politique agricole actuelle. Il a observé que les prix à la production dans l'agriculture ont baissé de 25 % depuis 1990 malgré la hausse des prix à la consommation, entraînant des conséquences fatales pour les exploitations. Celles-ci se vident de plus en plus de leur substance. « C'est inadmissible que les exploitations à titre principal ne peuvent plus vivre de l'agriculture. Elles doivent aujourd'hui gagner un revenu supplémentaire de 27 000 francs en moyenne en Suisse », a-t-il déploré. Pour remédier à cette situation, il donne à l'ASETA le but de promouvoir l'utilisation économique de machines dans son activité de conseil technique.

Sortir du système de paiements directs ?

Résonnant comme un appel à la lutte, l'exposé de Hans Jörg Rüegsegger, président du Berner Bauernverband (association des paysans bernois) était intitulé « Une stratégie de sortie des paiements directs pour les exploitations commerciales est-elle réalisable... ou seulement une vision ? ». Sa réponse est : « Oui, j'y crois et j'y travaille, mais la route est longue pour parvenir à se libérer de la dépendance croissante envers les paiements directs. Aujourd'hui, les produits agricoles suisses sont certes de qualité, mais leur valeur est trop souvent sous-estimée. »

Présentés par le gérant Peter Gerber, les comptes annuels, de novembre 2015 à fin octobre 2015, sont bouclés avec un chiffre d'affaires de 400 000 francs et une perte de 3048 francs. Après une brève discussion sur l'augmentation de 15 francs de la cotisation (portée ainsi à 105 francs), demandée par le comité en raison de la hausse décidée sur le plan national l'année passée, l'assemblée l'a acceptée à une grande majorité (4 voix contre et 9 abstentions). Elle a également approuvé le budget basé sur la cotisation à 110 francs qui prévoit un petit bénéfice. La BVLT se compose actuellement de 27 156 membres.

L'engagement d'Urs Bütkofer, membre sortant du comité, et l'élection de son successeur Urs Schneeberger, d'Oberbottingen, ont été salués par des applaudissements nourris. Tous les membres de la BVLT peuvent bénéficier de consultations juridiques données par Samuel Lemann et dont les trente premières minutes sont gratuites.

Finalement, Peter Gerber a rapporté que 1210 participants, un record, ont suivi en 2015 la formation G ou M (pour *Mofa* signifiant « cyclomoteur » en allemand) et dévoilé le programme d'activité 2016. Celui comprend notamment les contrôles de pulvérisateurs d'avril à septembre, les tests de freinage le 18 mai à Finsterhennen ou Worben, de même que les éliminatoires cantonales en août dans la région de Berthoud pour le Championnat suisse de conduite de tracteur qui aura lieu le 11 septembre dans le canton de Fribourg. ■



Atmosphère de renouveau au BVLT avec (de g. à d.) Urs Bütkofer, Urs Schneeberger, Werner Salzmann, Hans Jörg Rüegsegger, Klaus Brenzikofler et Peter Gerber. Photo: Dominik Senn



Manque d'assistants d'exploitation

L'Assemblée générale de l'Association lucernoise pour l'équipement technique de l'agriculture a évoqué lors de son assemblée générale la difficulté croissante de recruter en Suisse des jeunes assistants d'exploitation agricole.



Le président de l'ASETA et conseiller national Werner Salzmann reçoit d'Anton Moser, président de la LVLT, un présent en remerciement pour son exposé. Photo: Dominik Senn

L'Association lucernoise pour l'équipement technique de l'agriculture (LVLT) tient traditionnellement son assemblée générale à l'hôtel Brauerei le jour du marché

de la Saint-Nicolas de Sursee. Quelque 60 membres (sur un total de 1800) y ont participé ainsi que des invités parmi lesquels le conseiller national Werner Salzmann et Aldo Rui, respectivement président et directeur de l'ASETA. La LVLT, selon son président Anton Moser, entretient d'excellentes relations avec l'Office de la circulation routière, la police de la circulation et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture en organisant régulièrement des rencontres. « La qualité du trafic routier agricole s'est améliorée dans le canton de Lucerne », résume Anton Moser.

Unanimité pour l'augmentation de la cotisation

Le gérant Josef Erni a présenté les comptes de résultat, le bilan 2014–2015 et le budget 2015–2016. L'exercice est bouclé avec un chiffre d'affaires d'un quart de millions de francs et une perte de 558 francs. Le nouveau budget prévoit à nouveau un report des pertes de 770 francs. Les recettes d'environ 277 000 francs proviennent principalement des cotisations (127 000 francs), de l'école de conduite (40 000 francs), des tests de pulvérisateurs (21 500 francs) et de la centrale du cercle de machine (70 000 francs). « Ce n'est que grâce à l'activité de cette dernière que le déficit de la LVLT reste minime », a expliqué Josef Erni. L'assemblée a accepté à l'unanimité la hausse de 15 francs de la cotisation qui s'élève ainsi à 95 francs.

189 pulvérisateurs

Une conférence sur l'ensilage (remplissage, entreposage et prélèvement) aura lieu le 8 mars 2016 au BBZN de Hohenrain. Les tests de pulvérisateurs se dérouleront dans le courant du mois de mars : 35 pulvérisateurs avec souffleuse du 14 au 16 mars et 50 pulvérisateurs pour grandes cultures du 16 au 28 mars au BBZN de Hohenrain, 18 de ce type le 21 mars à Willisau, 35 le 22 mars à Ruswil, 33 le 23 mars à Uffikon ainsi que 17 le 24 mars chez Albisser & Bucher à Triengen. Des éliminatoires cantonales seront organisées en avril/mai en vue du Championnat suisse de conduite de tracteurs dans le canton de Fribourg. Alors que la centrale du cercle de machines a cédé le centre de profit AgriHome, AgriWork (placement de main-d'œuvre, dépannage agricole) dégage un excédent de 10 % par rapport à l'année précédente. « Le recrutement d'un nombre suffisant d'assistants d'exploitation agricole est cependant un problème dans toute la Suisse. Et des conventions collectives de travail pour les locations de services sont impossibles en agriculture », a fait remarquer Anton Moser.

A la fin de la séance, Werner Salzmann a évoqué l'actualité de l'ASETA. Il a affirmé qu'il s'engageait en faveur d'une agriculture productrice. ■



Priorité à la sécurité

La sécurité dans l'utilisation des machines agricoles ainsi que la sécurité dans le placement de la fortune ont été les thèmes de la 89^e Assemblée annuelle de la Section zurichoise de l'ASETA.

Roman Engeler

Le président de section et membre du comité de l'ASETA Urs Wegmann a eu le plaisir de saluer au Strickhof à Winterthour-Wülflingen une salle de gymnastique remplie jusqu'au dernier rang pour la 89^e Assemblée annuelle, dont le conférencier Markus Geissler de la Police cantonale de Zurich qui lors de son exposé intéressant a présenté le trafic routier agricole du point de vue de la police et a soulevé la thématique des accidents. «Les accidents ne se produisent pas simplement par hasard, ils sont engendrés voire provoqués», souligne l'adjudant de police. «Des erreurs peuvent se produire, mais il faut apprendre de celles-ci», dit-il encore.

Les comptes dans le rouge

L'année sous revue de la section peut être qualifiée de calme a souligné le président Urs Wegmann dans son rapport annuel. L'accent a été mis sur l'organisation de nombreux cours, des tests de freinage et d'autres contrôles de la circulation routière ainsi que sur les tests de pulvérisateurs pour les champs. «L'événement phare a été «la nuit sans charrue» pendant laquelle nous avons pu procéder à une démonstration unique en son genre des divers types de machines fonctionnant quasiment en parallèle», selon Wegmann. Il a fait les éloges de la bonne collaboration avec le département spécialisé de la technique agricole du Strickhof avec lequel de nombreux événements de la section ont pu être planifiés et réalisés.

Le trésorier, Urs Rinderknecht a présenté des comptes annuels déficitaires de 10 000 francs, néanmoins approuvés à l'unanimité par l'assemblée. Une hausse de 15 francs de la cotisation annuelle a été approuvée avec seulement quelques oppositions, le budget pour l'exercice comptable en cours prévoit un déficit moins important par rapport à l'année précédente. Le comité a lancé un débat au sujet de la stratégie de placement pour la fortune importante qui est actuellement investie dans des fonds (sûrs). Pour le moment, la majorité ne souhaite aucun changement, bien qu'une proposition ait été portée par l'assemblée pour que l'argent soit plutôt investi dans des organisations agricoles. ■



Urs Wegmann, président avec le conférencier Markus Geissler.

Que contient le permis ?

Le permis de conduire et son interprétation ont été le thème de l'exposé du conférencier invité lors de la 77^e Assemblée générale de la Section de l'ASETA des cantons SG, AR, AI, GL.

Roman Engeler

Le président Heiri Schmid a eu le plaisir de saluer lors de la 77^e Assemblée générale non seulement une salle remplie jusqu'au dernier siège, mais aussi de nombreux invités, dont deux présidents de l'ASETA, le président actuel Werner Salzmann et son prédécesseur Max Binder.



Ueli Lehmann, le responsable démissionnaire des cours de formation Matthias Bannwart, Christian Giger, Heiri Schmid et Bruno Aemisegger (de g. à d.).

Des actions publicitaires spéciales, dont une présence au salon «Tier&Technik» à Saint-Gall, ont permis de gagner 35 nouveaux membres et de compenser ainsi quelque peu le départ de 72 personnes. La section a été active lors de cours de formation et d'examens de conduite. Des cours pour chiens et des contrôles d'installations électriques font également partie de l'offre de services.

Les comptes annuels se sont soldés par un bénéfice de 3500 francs, versés au fonds propres. Le budget se calcule sur la base des chiffres de l'année précédente. Malgré tout, une augmentation de 10 francs de la cotisation à 77 francs a été approuvée à l'unanimité.

Nouveau comité

Les deux postes vacants du comité, occupés jusqu'à présent par Alex Hofstetter (parti l'an dernier) et Ueli Lehmann (nommé membre d'honneur), ont pu être repourvus par les agro-entrepreneurs Christian Giger de Sevelen (SG) et Bruno Aemisegger de Lutzenberg (AR). Le président Heiri Schmid, à la tête du comité, ainsi que tous les membres actuels ont été réélus pour un nouveau mandat de quatre ans. Le programme annuel contient diverses assemblées dans les régions pour traiter des défis actuels en termes de comportement et d'utilisation des équipements techniques de l'agriculture.

Beat Ochsner, responsable technique de l'Office de la circulation routière et de la navigation du canton de Glaris, a présenté un exposé très informatif sur le sujet «Que contient mon permis de conduire?». Ce document, selon Ochsner, autorise son propriétaire à conduire le véhicule correspondant. Les participants de l'assemblée ont été intéressés par les détails, les conditions ou les exigences supplémentaires traitant de la manière d'utiliser le véhicule correspondant. ■

Bonne présence en Valais

Dominik Senn



**Matthieu Vergère de Vétroz,
bon connaisseur du monde
viticole valaisan.** Photo: ldd

Né en 1986, Matthieu Vergère de Vétroz (VS) est l'un des plus jeunes présidents d'une section de l'ASETA. L'une de ses principales préoccupations est le règlement de la succession des domaines agricoles. « La profession d'agriculteur a été dévalorisée et n'est pas assez soutenue par la politique. » La remise d'exploitation à la génération suivante est extrêmement difficile, davantage encore si l'on ne possède pas de domaine familial. Conséquence : les écoles d'agriculture enregistrent peu d'élèves et les personnes actives sont plutôt d'un certain âge. A son avis, l'Office fédéral de l'agriculture devrait faciliter encore davantage la reprise de domaines agricoles par de jeunes agriculteurs.

Matthieu Vergère a fait son apprentissage de viticulteur et d'arboriculteur à Châteauneuf. En 2005, il est devenu chef de culture auprès d'un exploitant viticulter à Vétroz. L'an dernier, il a fondé sa propre entreprise de prestations agricoles et de déneigement. Il propose actuellement l'exécution de quasiment tous les travaux viticoles, du terrassement aux vendanges en passant par le travail du sol et la plantation de vignes. Sa passion pour les machines, la technologie et les aspects de sécurité l'ont amené à s'inscrire à la section valaisanne de l'ASETA, encouragé en cela par le gérant d'alors, Raymond Roduit, à qui il a succédé en 2008, et par le président Dominik Salvati dont il prendra la relève en 2012.

« La collaboration avec la section valaisanne est pour moi un enrichissement », répond-il si on lui pose la question de l'utilité d'être membre de l'ASETA. « J'ai l'occasion de nouer de précieux contacts et je suis régulièrement informé des développements et des nouveautés du secteur des machines. »

Aujourd'hui, il est actif dans différentes commissions. En novembre 2016, il participera pour la cinquième fois au module de cours « Prévention des accidents agricoles dans le trafic motorisé » lancé à son initiative par le comité, en collaboration avec la police cantonale et le Service de prévention des accidents dans l'agriculture. Le cours doit permettre aux jeunes conducteurs d'acquérir un comportement de conduite sûr dans le trafic motorisé lorsqu'ils conduisent des véhicules et des machines agricoles.

Matthieu Vergère propose à l'ASETA d'accorder plus d'attention aux machines pour les cultures spéciales comme la viticulture. Il a aussi été le moteur de la première présence de l'ASETA à Agrovina 2014 où l'association a accueilli les visiteurs sur son propre stand. On pourra le rencontrer du 26 au 29 janvier à Agrovina 2016, où il représentera l'ASETA comme il convient. ■

Assemblées générales



VD

**Le mercredi 27 janvier 2016, 10 h 00,
à la salle Jean-Villard Gilles à Daillens**

Conférences « Un incendie, un dégât naturel, que couvre l'ECA? » (par MM. Blaise Gaillard et Jean-François Dutruy) et entretien et test de freinage pour les remorques 40 km/h (par MM. Bertrand Dubois et Michel Liaudat), ensuite fondue bourguignonne à CHF 30, inscription obligatoire: 021 806 42 81, v.bugnon@bluewin.ch.



ZG

**Le mercredi 27 janvier 2016, 19 h 45
Restaurant Brandenberg à Zug**

Avec exposé de Rapid Technic AG « Rapid autrefois, Rapid de nos jours ».



VS

**Le vendredi 29 janvier 2016, 10 h 00
CERM, Martigny**



GE

**Le mercredi 3 février 2016, 10 h 30
Salle communale de Satigny**



FR

**Le mardi 16 février 2016, 9 h 30
Restaurant Kreuz à Ried bei Kerzers**

Avec exposé « Agriculture de précision vue par un praticien », présentation d'un semoir à semis direct et visite de l'entreprise Swissradies.



NW

**Le mercredi 17 février 2016, 20 h 00
Restaurant Sternen, Ennetbürgen**

Bref exposé du président de l'ASETA et conseiller national Werner Salzmann sur le thème des prestations de services et l'orientation future de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture.



GR

**Mercredi 17 février 2016, 19 h 45
Restaurant Zur alten Brauerei à Thusis**



**Mardi, 8 mars 2016, 20 h 00
Centre agricole Ebenrain à Sissach**

Avec exposés « Conditions de base des plaques de contrôle vertes » (Fritz Zioerjen) et « La vie d'un champion de labour » (Beat Sprenger)



AG

Cours « Au travail avec le cheval »

Du 18 au 22 avril 2016

Le centre agricole de Liebegg et la société « IG Arbeitspferde » proposent à nouveau un cours d'une semaine pour les personnes qui s'intéressent aux chevaux. Le débardage du bois, les transports ainsi que les travaux du fourrage et des cultures pourront y être exercés dans la pratique du 18 au 22 avril 2016. Les soirées seront consacrées à la théorie sur l'alimentation du cheval, une visite d'écurie et des moments conviviaux.

Le délai d'inscription est fixé au 26 février 2016.

Informations complémentaires: Ernst Rytz, président de l'« IG Arbeitspferde », 079 522 34 84, me.rytz@teleport.ch, ou Andreas Estermann, centre agricole de Liebegg, 062 855 86 80, andreas.estermann@ag.ch.

Protection du sol lors de l'utilisation de véhicules agricoles

**Mercredi 6 avril 2016, de 19 h 30 à 22 h 00
Centre agricole de Liebegg, Gränichen**

« Quiconque construit une installation ou exploite un sol doit, en tenant compte des caractéristiques physiques du sol et de son état d'humidité, choisir et utiliser des véhicules, des machines et des outils de manière à prévenir les compactions et les autres modifications de la structure des sols qui pourraient menacer la fertilité du sol à long terme. » Citation de l'Ordonnance sur les atteintes portées aux sols (OSol), article 6, paragraphe 1.

Thèmes abordés: technique agricole et protection du sol, prévention du compactage du sol, choix des pneus.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, Landwirtschaftliches Zentrum Liebegg.

Conférencier: Matthias Stettler, Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires (HAFL).

Une inscription préalable n'est pas nécessaire. La manifestation est gratuite et ouverte à tous les intéressés !

Cours de conduite de tracteur pour femmes

**Jeudi 21 ou vendredi 22 avril 2016, de 9 h 00 à 16 h 00
Centre agricole de Liebegg, Gränichen**

Obtenir des explications complètes sur un tracteur, manœuvrer le tracteur avec ou sans remorque, connaître des outils portés comme la piroette ou l'andaineur à toupies, et les atteler au tracteur sans stress ni contrainte de temps.

Thèmes abordés: maniement du tracteur, contrôles importants, manœuvres des tracteurs, des remorques et des outils portés en toute sécurité, situations dangereuses à la ferme, perception et maîtrise du terrain et de la route.

Ce cours s'adresse aux femmes qui désirent approfondir leurs connaissances pratiques des tracteurs. Le permis de circulation de la voiture ou du tracteur est demandé. Des connaissances préalables ne sont pas nécessaires.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, centre agricole de Liebegg.

Tarif: CHF 110.–, matériel de cours et repas de midi inclus si le mari, le partenaire ou l'ami est un membre de l'Association argovienne pour l'équipement technique de l'agriculture (AVLT), CHF 130.– pour non-membre de l'AVLT.

Inscription: jusqu'au 1^{er} avril 2016 au Centre agricole de Liebegg, 5722 Gränichen, secrétariat des cours, Marianna Kühn, 062 855 86 15, kurse@liebegg.ch.

Journée d'action pour les freins de remorque

Jeudi, 2 juin 2016, de 9 h 00 à 16 h 00

Bachmann Agrotech AG, Herdmattenstrasse, 5636 Benzenschwil

Testez vos remorques sur un banc d'essai de freinage moderne. Après le contrôle, vous recevez un procès-verbal et des conseils sur la manière d'améliorer la performance de freinage de la remorque.

Temps nécessaire pour une remorque à deux essieux: environ 30 minutes. Chaque essieu est contrôlé séparément. Les véhicules sont testés sans chargement, la charge maximale admissible par essieu est stimulée hydrauliquement.

Responsable du cours: Hansjörg Furter, Landwirtschaftliches Zentrum Liebegg.

Coût: CHF 50.– par essieu pour non-membre AVLT; les membres AVLT paient CHF 25.– par essieu.

Inscription: jusqu'au 22 mai 2016 auprès de Thomas Vögeli, gérant de l'AVLT, 079 77 44 715, sektion.ag@agrartechnik.ch.

Cours de conduite pour agricultrices et jeunes conducteurs

Samedi 5 mars 2016, de 9 h 00 à 16 h 00

Institut agricole de Grangeneuve, 1725 Posieux

L'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA) met sur pied un cours de conduite d'une journée qui s'adresse particulièrement aux agricultrices et jeunes conducteurs de véhicules agricoles avec un permis valable (catégorie: B, C, D, F, G).

Tarif: 110 francs pour les épouses et enfants des membres de l'AFETA et 130 francs pour les non-membres. Compris dans le cours: inscription, café-croissant, repas de midi, gilet de sécurité.

Inscrivez-vous tout de suite et jusqu'au 24 février 2016 à l'adresse suivante: AFETA, Laurent Guisolan, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch – 026 305 55 58.

La campagne de test de freins 2016

L'AFETA maintient sa campagne de test de freins pendant l'année 2016. Ces tests sont destinés aux chars et remorques en tout genre, 30 ou 40 km/h, qui tout au long de l'année remplissent leur rôle, dont la maintenance est trop souvent négligée. A l'issue du contrôle, vous disposerez d'un diagnostic précis de vos véhicules, établi par un professionnel agréé par l'USM.

Où: l'atelier agréé le plus proche de votre domicile (la liste des ateliers peut être consultée sur www.smu.ch).

Quand: durant toute l'année 2016

Important: Pour les tests, les convois doivent être équipés de freins de service hydraulique ou pneumatique.

Avantage: Pour ses membres, l'AFETA prend en charge un montant de 50 francs par essieu sur le prix du test. Pour cela, il vous suffit d'envoyer une copie de la facture à l'adresse suivante:

AFETA/FVLT, Laurent Guisolan, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux. Cette offre n'est pas valable pour l'achat de nouveau matériel ou en cas de convocation ultérieure à une expertise.



Offre de cours actuelle

Examen théorique de cyclomoteur ou de tracteur: les cours de préparation à l'examen théorique du permis de conduire des cyclomoteurs ou des tracteurs ont lieu le mercredi après-midi. Tarifs des cours incluant la plate-forme d'apprentissage en ligne: CHF 70.– pour les membres et CHF 90.– pour les non-membres. Dates des prochains cours:

17 février 2016 à Sursee, 13 h 15 - 17 h 30

13 avril 2016 à Sursee, 13 h 00 - 17 h 30

Examen théorique de scooter ou de voiture: préparation en ligne pour CHF 29.–

Cours de base de scooter et moto: tous les samedis à Büron et à Sursee. CHF 300.– pour les membres et CHF 320.– pour les non-membres. Dates des prochains cours : 12 et 19 mars 2016, 23 et 30 avril 2016, 13 h 00 - 17 h 00.

Cours de théorie sur le trafic routier à Sursee, Willisau, Schüpfheim et Hochdorf. CHF 220.– pour les membres, CHF 240.– pour les non-membres. Dates des prochains cours: 2/3/9/10 mars 2016 à Sursee, 19 h 00.

Offre combinée pour les scootéristes plus avantageuse que les prix à



Cours sur la circulation routière et l'équipement des véhicules automobiles agricoles

L'Association fribourgeoise pour l'équipement technique de l'agriculture (AFETA), avec l'aide des instructeurs de la Police cantonale et de l'Institut agricole de Grangeneuve, organise des cours en vue de se préparer pour l'examen théorique du permis de conduire de la catégorie G (véhicules automobiles agricoles dont la vitesse maximale n'excède pas 30 km/h), qui donne aussi le droit de conduire des cyclomoteurs.

Ce cours aura lieu pendant une journée, soit **le 29, le 30 ou le 31 mars 2016**. Il est destiné aux jeunes filles et garçons nés avant le 1^{er} mars 2003.

Les bulletins d'inscription sont disponibles auprès des secrétariats des CO du canton ou auprès de l'AFETA, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58. L'inscription est possible jusqu'au 1^{er} mars 2016; impérativement respecter ce délai!

l'unité. Apprendre la théorie en ligne/cours de base 1 et 2 (8 leçons)/VKU (4x2 leçons). Le prochain cours commence le 24 février à Lucerne. Informations et inscription: (sous réserve de changements, p.ex. de lieux, de contenus, de prix ou de durée de cours) auto-école de la LVLT, Sennweidstrasse, 6276 Hohenrain, 041 467 39 02, fax 041 460 49 01, info@lvlt.ch, www.lvlt.ch.



Assemblées 2016

Kreis AR Vorderland, AR Hinterland, IR Appenzell

21 janvier 2016, 20 h 00, Restaurant Engel, Herisau:
Economiser le courant – réduire les coûts

Kreis St. Peterzell, Kirchberg, Lütisburg, Dietfurt

22 janvier 2016, 20 h 00, Restaurant Rössli, Tufertschwil:
Trafic routier agricole

Kreis Häggenschwil, Rorschach

26 janvier 2016, 20 h 00, Eigenmann's Hof, Berg SG:
Impressions du voyage au Paraguay

Kreis Goldingen, Wagen, Eschenbach, Schmerikon

22 février 2016, 20 h 15, Restaurant Ochsen, Neuhaus:
Trafic routier agricole

Kreis GL Unterland, GL Hinterland

4 mars 2016, 20 h 00, Restaurant National, Näfels:
Sécurité du chargement



Voyage en Autriche

Avec Rattin Reisen, l'Association zurichoise pour l'équipement technique de l'agriculture organise au printemps un voyage en car en Autriche à la découverte du Tyrol, de la Carinthie, de la Styrie, du Burgenland ainsi que de la Basse-Autriche et de la Haute-Autriche.

Premier voyage: du dimanche 22 mai au dimanche 29 mai 2016

Deuxième voyage: du dimanche 5 juin au dimanche 12 juin 2016

Description du voyage sur www.agrartechnik.ch

Inscription: Rattin AG, Neuhausen am Rheinfall, tél. 052 633 00 00

L'antenne romande de l'ASETA

Sur le site de l'école d'agriculture du canton de Vaud Agrilogie Grange-Verney à Moudon, l'ASETA s'est donné un nouveau visage. L'antenne romande de l'ASETA est devenue un centre de référence pour les membres des sections romandes. Cette antenne assure à l'ASETA et aux sections romandes une présence sur place et le maintien, voire le développement, de prestations pour les membres francophones. Elle accroît le rayonnement suprarégional d'Agrilogie, à l'instar du SPAA, dont le siège se situe à Grange-Verney. Compétences spécifiques en technique et en trafic agricoles:

Walter Hofer, enseignant en machinisme agricole et personne de contact de l'antenne romande de l'ASETA : 021 557 46 46, walter.hofer@vd.ch.



Formation pour le permis G

Les jeunes gens doivent suivre des cours de théorie en vue de l'obtention du permis de conduire de catégorie F/G. L'examen réussi donne le droit de conduire sur la voie publique des véhicules à moteur agricoles dont la vitesse maximale est de 30 km/h.

Conditions de participation au cours:

- Age minimum de 14 ans (selon le canton, le cours peut être suivi un à deux mois avant l'anniversaire, il peut l'être dès le treizième anniversaire dans la section Grisons)
- Compréhension du sujet

Voir aussi www.fahrkurse.ch

AG

Lieux et dates du cours: Frick 31 août et 7 sept.; Liebegg 7 et 14 mai, 12 et 19 nov.; Muri 5 et 12 mars, 9 et 16 nov.; Riniken 30 mars et 6 avril, 26 oct. et 2 nov.

Contact: Yvonne Vögeli, Strohlegg 9, 5103 Wildegg, 062 893 20 41, sektion.ag@agrartechnik.ch

BE

Contact: Peter Gerber, 031 879 17 45, Hardhof 633, 3054 Schüpfen, bvlt@bluewin.ch

BL, BS

Lieu du cours: Sissach, **dates du cours:** 2 et 19 mars, 6 et 23 avril, 17 août et 3 septembre 2 et 19 novembre

Contact: Susi Banga, 061 411 22 88, Gruthweg 103, 4142 Münchenstein, s.banga@bluewin.ch

FR

Dates du cours: 29, 30 ou 31 mars 2016

Contact: AFETA, Laurent Guisolan, Rte de Grangeneuve 31, 1725 Posieux, laurent.guisolan@fr.ch, 026 305 55 58

GR

Lieux du cours: Landquart, Ilanz, Thusis, Davos, Scuol, Samedan

Contact: Luzia Föhn, 081 322 26 43, 7302 Landquart, foehn@ilnet.ch, www.svt-gr.ch

NE

Dates du cours: pendant les vacances de Pâques et d'automne

Contact: M. Bernard Tschanz, ch. du Biolet, 2042 Valangin, bernardtschanz@net2000.ch

SG, AI, AR, GL

Contact: Hans Popp, 071 845 12 40, Karrersholz 963, 9323 Steinach, hanspopp@bluewin.ch

SH

Lieu et dates du cours : Herblingen: 12 mars, 17 septembre.

Contact: VLT-SH gérant, Martin Müller, Haldenhof 286, 8213 Neunkirch, 079 656 74 58, www.vlt-sh.ch

SO

Contact: Beat Ochsenbein, 032 614 44 57, ochsebeis@bluewin.ch

SZ, UR

Lieu du cours: Wangen

Contact: Florian Kälin, Geschäftsstelle VLT Schwyz und Uri, 055 412 68 63, 079 689 81 87, info@glarnernbeef.ch

TG

Contact: VTL / Landtechnik, Markus Koller, 071 966 22 43, Weierhofstrasse 9, 9542 Münchwilen

VD

Lieu du cours: Oulens-s/Echallens, **dates du cours:** mars et juin 2016

Contact: section vaudoise de l'ASETA, Virginie Bugnon, chemin de Bon-Boccard, 1162 Saint-Prex, v.bugnon@bluewin.ch

ZH

Lieux du cours: Strickhof, Lindau

Contact: ASETA ZH, Eschikon, 058 105 98 22, Postfach, 8315 Lindau, www.svt-zh.ch

ZG

Lieu du cours: Zoug, **dates du cours:** 18 avril et 21 avril, 10 et 13 octobre

Contact: Beat Betschart, 041 755 11 10, beatbet@bluewin.ch



SVLT
ASSETA



Unterstützt durch
den Fonds für
Verkehrssicherheit (FVS)



Cours de conduite G40

Tout titulaire d'un permis de catégorie G qui a participé au cours de conduite G40 est autorisé à conduire des tracteurs agricoles et des véhicules exceptionnels à une vitesse de 40km/h au maximum. Le G40 est reconnu par l'Office fédéral des routes (OFROU) et annoté dans le permis de conduire.

Lieux de cours (*en allemand): *Aarberg BE, *Balgach SG, *Bazenheid SG, *Biberbrugg SZ, *Brunegg AG, *Bülach ZH, Bulle FR; Claro TI, Corcelles-près-Payerne VD, Courtételle JU, *Düdingen FR, *Frauenfeld TG, *Gossau ZH, *Hohenrain LU, *Ilanz GR, *Interlaken BE, *Kägiwil OW, *Konolfingen BE, *Landquart GR, *Langnau i.E. BE, La Sarraz VD, Les Hauts-Geneveys NE, *Lindau ZH, *Lyss BE, *Lyssach BE, *Marthalen ZH, *Mettmenstetten ZH, Moudon VD, *Niederurnen GL, Nyon VD, *Oensingen SO, *Saanen BE, Saint-Maurice VS, *Salez SG, *Schöftland AG, *Schwarzenburg BE, *Schwyz SZ, *Scuol GR, Sion VS, *Sissach BL, *Sitterdorf TG, *Sursee LU, *Thusis GR, Tramelan BE, *Tuggen SZ, *Visp VS, *Willisau LU, *Zuoz GR, *Zweisimmen BE, *Zwingen BL

Conditions de participation:

- Un permis de conduire G, ou catégorie supérieure, âge minimum de 14 ans
- Un tracteur avec cabine de protection ou arceau de sécurité (vitesse maximale de 30 ou 40km/h) pour la première journée
- Un tracteur avec cabine de protection ou arceau de sécurité et une remorque agricole (poids garanti au moins 3500kg) pour la deuxième journée
- Une bonne maîtrise de la conduite



Informations et renseignements:
056 462 32 00, zs@agrartechnik.ch,
www.coursdeconduite.ch
et www.g40.ch



- Véhicules techniquement au point
- L'assurance est de la responsabilité des participants

Autorisation exceptionnelle: associée au permis de conduire de catégorie G, les participants reçoivent environ un mois avant le premier jour de cours une autorisation exceptionnelle leur permettant de s'exercer au volant d'un tracteur agricole roulant à 40km/h, ainsi que de conduire la remorque uniquement pendant le cours sur le lieu duquel elle sera amenée par le chemin le plus direct.

Prix du cours: membres de l'ASSETA CHF 580.-/*CHF 480.- net, non-membres CHF 630.-/*CHF 530.- net (*montant de la facture après la déduction d'une ristourne de CHF 100.- accordée par le Fonds de sécurité routière [FSR]). Des frais administratifs de CHF 60.- seront perçus pour une annulation survenant moins de deux semaines avant le début du cours. En cas d'absence injustifiée, l'ASSETA se réserve le droit d'encaisser l'intégralité du montant de la facture.

Les autres cours:



Soudure
(autogène, électrique, TIG)

Formation continue pour les chauffeurs selon l'OACP

Cours pour caristes
(formation de base)

Antenne romande de l'ASSETA

Service technique, Walter Hofer
Tél. 021 557 46 46, walter.hofer@vd.ch

Prochain numéro:

Thème principal: Manutention de lisier

Impression

Balles rondes : liage par filet ou par film

Prise en main du Kubota « M7131 »
avec transmission continue

En savoir plus

Nouvelles buttes de la normalisation

Plate-forme

Les tendances à la « Tier & Technik »

Editeur

Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASSETA)

Werner Salzmann, président
Aldo Rui, directeur

Rédaction

Tél. : +41 56 462 32 50
Roman Engeler: roman.engeler@agrartechnik.ch
Ueli Zweifel: ulrich.zweifel@agrartechnik.ch
Dominik Senn: dominik.senn@agrartechnik.ch
Ruedi Hunger: hungerr@bluewin.ch
Ruedi Burkhalter: r.burkhalter@agrartechnik.ch

Abonnement, changement d'adresse

Case postale, 5223 Riniken,
Tél. : +41 56 462 32 00, fax +41 56 462 32 01
www.agrartechnik.ch

Directeur de la publication

Roman Engeler, case postale, 5223 Riniken,
Tél. : 079 207 84 29
Courriel: roman.engeler@agrartechnik.ch

Annonces

Stämpfli SA
Vanessa Ciglar, cheffe des annonces
Tél. : +41 31 300 63 87
Courriel: inserate@staempfli.com

Tarif des annonces

Tarif valable : 2015
Rabais de 25 % sur la combinaison
avec Schweizer Landtechnik

Production et expédition

Stämpfli SA
Wölflistrasse 1, 3001 Berne

Paraît 11 fois par an

Prix de l'abonnement

Suisse : CHF 110.- par an (TVA incluse)
Gratuit pour les membres ASSETA
Etranger: CHF 135.- (TVA exclue)

**Le numéro 2/2016 paraîtra le
18 février 2016.**

Dernier jour pour les ordres d'insertion :
4 février 2016.

fendt.com

Fendt ist eine weltweite Marke von AGCO.

FENDT



Gaétan Lavanchy

Fendt associe qualité et efficacité!

Le Fendt 200 Vario.

Il a tout d'un grand.

GVS Agrar

GVS Agrar AG
Im Majorenacker 11
CH-8207 Schaffhausen
info@gvs-agrar.ch
www.gvs-agrar.ch

1037 ETAGNIÈRES, Etrama SA

1169 YENS, Kufferagri Sàrl

1262 EYSINS, Dubois F. et J. Sàrl

1415 DÉMORET, Demagri SA

1533 MÉNIÈRES, CVT Mécanique Sàrl

1663 EPAGNY, Nicolas Jaquet SA

1906 CHARRAT, Etablissements Chappot SA

2854 BASSECOURT, GVS Agrar Jura